



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE REDON**

Séance du 3 octobre 2024 - Délibération n° /

**DÉCISIONS MUNICIPALES
COMPTE-RENDU**

L'an deux mille vingt-quatre, le 3 octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Redon, dûment convoqué le 23 septembre, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

Nombre de membres du Conseil	
En exercice	29
Présents	24

Président de séance : Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

En présence de l'ensemble des membres du Conseil Municipal à l'exception de :

- Absents excusés ayant donné mandat de vote :

Madame Françoise Fouchet, pouvoir donné à Monsieur Pascal Duchêne.

Monsieur Lionel Remande, pouvoir donné à Monsieur André Croguennec.

Monsieur Jacques Carpentier, pouvoir donné à Monsieur Louis Le Coz.

Madame Rola Abi Fadel, pouvoir donné à Madame Géraldine Denigot.

- Absente excusée n'ayant pas donné mandat de vote :

Madame Anaïs Cadoret.

Secrétaire de séance : Madame Soazig Ruiz.

Rapport de Pascal Duchêne, Maire.

Liste des décisions municipales prises en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

OCCUPATION DE LOCAUX COMMUNAUX

École Henri Matisse

- **14 juin 2024 :** Signature d'une convention entre la Ville et l'association "Les parents de Charlie", fixant les modalités d'utilisation de la cour élémentaire et des sanitaires sous le préau de l'école Henri Matisse, à l'occasion de la fête de l'école, le 25 juin 2024 (gratuit).

Autre convention signée avec :

- **Le 3 septembre 2024 :** L'association "les parents d'élèves d'Henri Matisse", pour occuper la salle partagée n° 9, pour y tenir des réunions de parents d'élèves, pour l'année scolaire 2024-2025 (gratuit).

La Ruche

- **14 juin 2024** : Signature d'une convention entre la Ville et Monsieur Thomas Kammerer, fixant les modalités d'occupation de la salle de La Ruche, pour y organiser une fête privée, les 29 et 30 juin 2024 (125 euros).

Autre convention signée avec :

- **Le 4 septembre 2024** : Madame Mélanie Leclerc, pour y organiser un anniversaire, les 21 et 22 septembre 2024 (125 euros pour un jour de location).

Salle des Mariages et Halles

- **14 juin 2024** : Signature d'une convention entre la Ville et le collège Bellevue, fixant les modalités de mise à disposition de la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville et des Halles, pour y tourner le 17 juin 2024 une vidéo présentant les hauts lieux de la Ville de Redon pour des correspondants Lituaniens (gratuit).

Salle des Jardins Saint-Conwoïon

- **18 juin 2024** : Signature d'une convention entre la Ville et Monsieur Leblond-Marco, fixant les modalités d'occupation de la salle des Jardins Saint-Conwoïon, pour y organiser un pot, les 22 et 23 juin 2024 (48 euros).

Autres conventions signées avec :

- **Le 24 juin 2024** : L'Athlé du Pays de Redon, pour y organiser une réunion, du 29 juin au 1^{er} juillet 2024 (gratuit).
- **Le 24 juin 2024** : Monsieur Eric de la Sayette, pour y organiser départ en retraite, le 4 juillet 2024 (53 euros - salle + cuisine).
- **Le 25 juin 2024** : Madame Anne Patault, pour y organiser une réunion publique dans le cadre des élections législatives, le 28 juin 2024 (24 euros).
- **Le 26 juin 2024** : L'association Football Club Atlantique Vilaine, pour y organiser des repas, les 1^{er}, 2, 8 et 9 juillet 2024 (164 euros).
- **Le 1^{er} juillet 2024** : Monsieur Benoit Corlay, pour y organiser un moment de convivialité, les 6 et 7 juillet 2024 (212 euros - salle + cuisine).
- **Le 31 juillet 2024** : Monsieur Martial Ganache, pour y organiser un repas, le 23 août 2024 (106 euros - salle + cuisine).
- **Le 1^{er} août 2024** : La Société d'Horticulture du Pays de Redon, pour y organiser un atelier écussonnage, le 10 août 2024 (24 euros pour ½ journée).
- **Le 5 août 2024** : Le Collectif Les Cartonnières, pour y pratiquer des ateliers chaque mardi matin, du 10 septembre 2024 au 9 juillet 2025 (gratuit).
- **Le 13 août 2024** : La Société d'Horticulture de Redon, pour y pratiquer des ateliers, du 2 octobre 2024 au 23 mai 2025 (gratuit).
- **Le 14 août 2024** : Monsieur Michel Robert, pour y organiser un repas de famille, du 31 août au 1^{er} septembre 2024 (212 euros – salle + cuisine).
- **Le 19 août 2024** : L'ESR Rando Marche Nordique, pour y organiser une réunion et un repas, le 30 août 2024 (53 euros – salle + cuisine).
- **Le 2 septembre 2024** : Le Club des Retraités de la Houssaye-Bellevue, pour y pratiquer des activités (jeux de cartes, scrabble), du 2 septembre 2024 au 2 juillet 2025 (gratuit).

Camping Municipal

- **5 juillet 2024** : Signature d'une convention entre la Ville et la société Project Service, fixant les modalités d'occupation d'un emplacement au camping municipal de La Goule d'Eau, pour y mettre en place un dépôt de pain, de viennoiseries, de distributeur de boissons non alcoolisées et de glaces à destination des campeurs, pour une durée de deux mois à compter du 1^{er} juillet 2024, moyennant une redevance journalière de 1,60 euro au titre de l'occupation dudit emplacement.

Locaux situés 5 rue de l'Union

- **12 juillet 2024** : Signature d'un avenant n° 2 à la convention du 7 novembre 2013 signée entre la Ville et l'association Secours Populaire Français section de Redon, octroyant une salle supplémentaire d'une superficie de 18 m² dans les combles du bâtiment situé Passage Carmois, pour y assurer ses activités associatives. Les autres dispositions de la convention initiale demeurent inchangées.

Salles Nominoë

- **17 juillet 2024** : Signature d'une convention entre la Ville et Soutien Migrants Redon, fixant les modalités d'occupation de la grande salle Nominoë, pour y tenir une permanence d'accueil des personnes étrangères, les 24 et 31 juillet ainsi que les 7, 14, 21 et 28 août 2024 (gratuit).

Autres conventions signées avec :

- **Le 7 août 2024** : *L'Association Alcooliques Anonymes Bretagne, pour y organiser des permanences et des réunions, du 4 septembre 2024 au 30 août 2025 (gratuit).*

Salle Le Carré 9

- **26 juillet 2024** : Signature d'une convention entre la Ville et l'association Groupement Culturel Breton des Pays de Vilaine, fixant les modalités de mise à disposition de la salle Le Carré 9 et du gymnase Lucien Poulard, pour y organiser l'assemblée générale de l'association Les Chemins du Tro Breizh, les 28 et 29 juillet 2024 (gratuit).

Maison de l'Enfance

- **14 août 2024** : Signature d'une convention entre la Ville et l'association DIWALI YOGA, fixant les modalités d'utilisation de la salle de danse de la Maison de l'Enfance, pour y pratiquer des cours de yoga, le mercredi pendant l'année scolaire 2024-2025 (18,10 euros).

École Anne Sylvestre

- **3 septembre 2024** : Signature d'une convention entre la Ville et l'association La Cinquième Voie, fixant les modalités d'utilisation de la Rotonde de l'école Anne Sylvestre, pour y pratiquer des cours de Tai Chi Chuan, le lundi du 9 septembre 2024 au 7 juillet 2025 (gratuit).

COMMANDE PUBLIQUE

Marché d'étude

Réaménagement urbain du secteur des Friches Garnier et protection contre les inondations de la Presqu'île du Port - MP 2024-03

- **19 juin 2024** : Signature d'un marché d'étude relatif à la mission d'accompagnement et d'élaboration du dossier d'évaluation environnementale dans le cadre du réaménagement urbain du secteur des Friches Garnier et la protection contre les inondations de la Presqu'île du Port passé avec la société ARCADIS ESG (44800 Saint-Herblain) pour un montant de 122 325 euros HT.

Marchés de travaux

Programme de la voirie communale 2024 - MP 2024-08

- **27 juin 2024** : Signature d'un marché de travaux relatif au programme de la voirie communale 2024 passé avec la SAS CHARIER TP (56450 Theix) pour un montant de 137 895,95 euros HT correspondant à la tranche ferme et à la tranche optionnelle.

Aménagement du carrefour entre l'avenue Gaston Sébilleau et la rue de Bellevue - MPC 2024-01

- **27 juin 2024** : Signature d'un marché de travaux relatif à l'aménagement du carrefour entre l'avenue Gaston Sébilleau et la rue de Bellevue passé avec la SAS CHARIER TP (56450 Theix) pour un montant de 39 987 euros HT.

Construction de l'école élémentaire Charlie Chaplin - MP 2023-05

- **4 septembre 2024** : Signature d'un avenant n° 1 pour le lot n° 3 "Charpente et mur ossature bois" avec la SAS MILLET relatif à une modification des prestations entraînant une augmentation du montant du marché de 1 897,06 euros HT.
- **6 septembre 2024** : Signature d'un avenant n° 1 pour le lot n° 2 "Gros œuvre" avec la SAS COREVA relatif à une modification des prestations entraînant une augmentation du montant du marché de 7 034,10 euros HT.

Marché de fournitures courantes et de services

Marché de mobilier urbain

- **6 juin 2024** : Signature d'un avenant n° 2 au marché de mobilier urbain, signé avec JCDecaux France en 2012, prolongeant la durée du marché de douze mois jusqu'au 16 juillet 2025.

Fournitures administratives, de consommables informatiques et de papier de reprographie pour la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale de Redon - MP 2024-07

- **27 juin 2024** : Signature d'un accord-cadre relatif à l'achat de fournitures administratives, de consommables informatiques et de papier de reprographie pour la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale de Redon attribué à :
 - o **Lot n° 1** "Fournitures administratives" : SAS Lacoste (84250 Le Thor) pour un montant annuel maximum de 15 500 euros hors taxe conformément au bordereau des prix unitaires et d'un rabais de 10 % sur catalogue.
 - o **Lot n° 3** "Papier de reprographie" : SAS Lacoste (84250 Le Thor) pour un montant annuel maximum de 6 000 euros hors taxe conformément au bordereau des prix unitaires et d'un rabais de 10 % sur catalogue.

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de douze mois à compter du 27 juin 2024, reconductible trois fois pour la même durée. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de quarante-huit mois.

PRESTATIONS DE SERVICE / PARTENARIATS

- **29 avril 2024** : Signature d'une convention de partenariat entre la Ville de Redon et l'association Etudes & Chantiers Bretagne et Pays de la Loire relative à la mise en œuvre d'un chantier de restauration du lavoir de la Houssaye à Redon du 12 juillet au 2 août 2024.
- **13 juin 2024** : Signature d'une convention de partenariat entre la Ville de Redon et l'association Les Concerts de Poche pour une collaboration à l'organisation de l'ensemble d'une action musicale dans le cadre des Concerts de Poche organisé le 15 juin 2024 au Carré 9.

- **13 juin 2024** : Signature d'une convention de partenariat entre la Ville de Redon et l'association La Mystérieuse Association dans le cadre du festival Les Mystériale, pour la période du 13 juin 2024 au 31 décembre 2026 inclus.
- **19 juin 2024** : Signature d'une convention de mise à disposition de Monsieur Damien Guillas (agent Ville de Redon) auprès de l'Agence d'Attractivité et de Développement de Redon - Mission "Redon Ville étudiante et Marketing Territorial", à hauteur de 40 % d'une durée de travail effectif de 1 607 heures, pour une durée de douze mois à partir du 1^{er} juin 2024.
L'agence d'attractivité participera à hauteur de 10 % du montant du salaire brut chargé de l'agent.
- **26 juin 2024** : Signature d'une convention entre les Communes de Redon, Guipry/Messac, Guémené-Penfao, Pontchâteau, Saint Malo de Guersac, Questembert, Malestroit, Locminé, Josselin, Guer, Val d'Anast, Etel, Le Faouët, Bain de Bretagne et la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne représentées par leur Maire ou Président respectif et l'association Manivel' Cinéma, fixant les modalités d'organisation du festival Cinéfilous 2024.
Chaque Commune ou Communauté de Communes participe financièrement à la manifestation, au prorata de sa population.
- **5 juillet 2024** : Signature d'une convention d'accueil d'un collaborateur bénévole, Monsieur Francis Payol, pour effectuer des reportages photographiques sur les événements portés dans le cadre de la saison culturelle du Carré 9, du 5 juillet 2024 au 31 décembre 2026.
Monsieur Payol ne percevra aucune rémunération de la Ville de Redon pour les missions qu'il remplit à ce titre.
- **8 juillet 2024** : Signature d'un avenant n° 1 à la convention de partenariat entre la Ville de Redon et l'association Les Amis de la Batellerie de l'Ouest (AMBO) portant modification de l'article 7 de ladite convention, relatif au déplacement des chalands municipaux.
- **8 juillet 2024** : Signature d'une convention de partenariat entre la Ville de Redon et l'association CONCORDIA relative à la mise en œuvre d'un chantier de restauration du monument aux Morts de Redon, du 12 juillet au 2 août 2024.
- **12 juillet 2024** : Signature d'une convention de partenariat entre la Ville de Redon et l'association MAPAR pour assurer l'hébergement, au château du Mail, de jeunes bénévoles participant aux deux chantiers de restauration du patrimoine à Redon, du 12 juillet au 2 août 2024.
- **12 juillet 2024** : Signature d'un avenant n° 2 à la convention de prestation de service entre la Ville de Redon et le Centre Social prolongeant la prestation de fourniture de repas à la halte-garderie jusqu'au 31 juillet 2025.
Les autres dispositions de la convention initiale du 13 juillet 2022 demeurent inchangées.
- **16 juillet 2024** : Signature d'un contrat de coproduction entre la Ville de Redon et l'association Casus Délires relatif au festival "Quartier Libre 2024" le 8 juin 2024 pour un montant de 5 000 euros TTC.
- **23 juillet 2024** : Signature d'un contrat de coproduction entre la Ville de Redon et l'association Casus Délires relatif au spectacle "Joué c'est garnier" du 21 au 22 septembre 2024 pour un montant de 2 345,22 euros TTC.

- **1^{er} août 2024** : Signature d'un contrat de cession de droit d'exploitation d'un spectacle entre la Ville de Redon et l'association Casus Délires relatif au spectacle "Joué c'est garnier" du 21 au 22 septembre 2024 pour un montant de 1 920,02 euros TTC.
- **1^{er} août 2024** : Signature d'une convention de partenariat entre la Ville de Redon et l'association Tatansa relative à la mise à disposition gratuite du Carré 9 et du service de billetterie à l'occasion des Renc'Arts Jazz 2024 les 20 et 21 avril 2024.
- **14 août 2024** : Signature d'un contrat de partenariat entre la Ville de Redon et l'association Family Jewels relatif à la seconde édition du mini festival "Ile Fest" le 9 août 2024 pour un montant de 2 780 euros TTC.
- **14 août 2024** : Signature d'un contrat de prestation de services entre la Ville de Redon et le Cercle Celtique Korollerien Ar Vro de Bains sur Oust relatif à l'initiation gratuite aux danses bretonnes le 16 août 2024 pour un montant de 250 euros TTC.
- **9 septembre 2024** : Signature d'un contrat de cession de droit d'exploitation d'un spectacle entre la Ville de Redon et l'association Konsato Music relatif au spectacle "Stuffed Foxes - Standardized" pour le samedi 2 novembre 2024 pour un montant de 2 110 euros TTC.

RÉGIES

- **21 juin 2024** : Modification de la régie de recettes pour le camping municipal permettant l'encaissement des produits de gestion, pour la période du 19 juin au 15 octobre 2024.
- **26 juin 2024** : Modification de la régie de recettes pour les camps d'été permettant d'effectuer le règlement d'achats de denrées alimentaires (hors alcool), de produits pharmaceutiques, d'honoraires médicaux, de carburant, de petits matériels, de prestations d'animation pour un montant maximum de 930 euros, pour la période du 19 août au 8 septembre 2024.

SOLLICITATION DE SUBVENTIONS

- **12 juillet 2024** : Sollicitation d'une subvention auprès de la Région Bretagne au titre de son dispositif d'accompagnement de projet relatif à la mise en œuvre de deux chantiers de bénévoles encadrés (lavoir de la Houssaye et monument aux morts) dans le cadre d'un partenariat avec l'association Concordia, l'association Études & Chantiers Bretagne et Pays de Loire ainsi que la MAPAR, selon les modalités de financement suivantes :

Dépenses		Recettes	
Hébergement, repas et voyage des jeunes et encadrants	10 000 €	Ville de Redon	25 000 €
Frais de suivi et de coordination du chantier de restauration du lavoir de la Houssaye par Études & Chantiers	9 000 €	Conseil Régional de Bretagne	10 000 €
Frais de suivi et de coordination du chantier de restauration du Monument aux morts par Concordia	9 000 €	Participation des jeunes volontaires	500 €
Matériaux	6 000 €		
Locations de matériels	1 000 €		
Communication (impression)	500 €		
Total dépenses	35 500 €	Total recettes	35 500 €

CONCESSIONS DE CIMETIÈRE

- **6 mai 2024** : Délivrance d'une concession de terrain dans le cimetière de Galerne à Madame Sylvie Jolly, pour une durée de trente ans (361 €).
- **22 mai 2024** : Délivrance d'une concession de terrain dans le cimetière de Galerne à Monsieur Philippe Lemasson Trouillard, pour une durée de trente ans (361 €).
- **27 mai 2024** : Délivrance d'une concession de terrain dans le cimetière de Galerne à Madame Nicole Cossais Madec, pour une durée de trente ans (361 €).
- **3 juillet 2024** : Délivrance d'une concession de terrain dans le cimetière de la Riaudaie à Madame Jacqueline Normand, pour une durée de trente ans (220 €).
- **9 juillet 2024** : Délivrance d'une concession de terrain dans le cimetière de Galerne à Madame Anne Perrochais, pour une durée de cinquante ans (723 €).
- **8 août 2024** : Délivrance d'une concession de terrain dans le cimetière de Galerne à Madame Sylvie Evain, pour une durée de trente ans (361 €).
- **8 août 2024** : Délivrance d'une concession de terrain dans le cimetière de la Riaudaie à Madame Colette Weiss, pour une durée de cinquante ans (723 €).
- **16 août 2024** : Délivrance d'une concession de terrain dans le cimetière de Galerne à Madame Alice Bézier, pour une durée de trente ans (361 €).